

77 | LA FERTÉ-GAUCHER Cette retenue d'eau a été retirée dans le cadre d'un plan visant notamment à détruire les ouvrages obsolètes pour éviter les inondations.

Le barrage du moulin démonté, le Grand Morin coulera mieux

Sébastien Roselé

UNE PREMIÈRE opération à 10 000 €. Le vannage en bois situé à La Ferté-Gaucher sur la rivière du Grand Morin, qui faisait office de barrage pour alimenter en eau un ancien moulin, a été récemment démonté. Cette mission a été menée par une entreprise mandatée par le syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux (Smage) des deux Morin. Le montant des travaux a été financé à 80 % par le conseil départemental de Seine-et-Marne et par l'Agence de l'eau.

Selon le Smage, ce démontage a pour but « de réduire les surinondations avant l'ouvrage, autrement dit en amont, en supprimant l'effet digue des vannes en bois ». C'est la mairie de La Ferté-Gaucher qui avait demandé le retrait de cet ouvrage dont elle était propriétaire.

Quatre crues en 2024

« C'était une préconisation datant d'il y a une dizaine d'années, renseigne Michel Jozon, maire (SE) et conseiller départemental. Le vannage était source d'embâcles qui freinent la rivière. L'eau est retenue et elle inonde le centre-ville. » Une seule arche, à titre de témoignage historique, sera toutefois conservée.

Cet ensemble de huit vannes en bois porte le nom de « Janvier », du nom du moulin



La Ferté-Gaucher, jeudi 24 octobre. Cet ouvrage dont la construction remonte au XVIII^e siècle avait pour effet d'obstruer la rivière.

qui se trouvait là. Selon les documents du Smage, l'ouvrage dans son ensemble a reçu l'autorisation de s'installer sur la rivière en 1850. Mais sa présence remonterait à la fin du XVIII^e siècle. Le moulin était loin d'être le seul. On a recensé près d'une centaine de moulins sur le Grand Morin sous l'Ancien Régime, essentiellement pour actionner des papeteries et des meuneries.

« Il y a eu 94 moulins sur les 120 km du Grand Morin, une belle densité », analyse Patrick Quignot, ancien salarié d'ArjoWiggins et aujourd'hui président de l'Association de compagnons papetiers de Crèvecœur et du Marais.

Le moulin Janvier, situé sur un bassin à l'arrière de l'office du tourisme, est devenu un garage automobile. Ce qui n'est pas sans poser des pro-

blèmes de sécurité, selon Michel Jozon. « La structure du vannage est solidaire du garage et de l'habitation, ancrée dans les bâtiments. À chaque fois que le Grand Morin déborde, l'eau exerce une tension sur le bâti. »

Le démontage de ce dispositif de vanne intervient après les quatre épisodes de crues massives de l'année 2024. La dernière en date, la plus importante, s'est produite le lendemain du passage de la tempête Kirk, le mercredi 9 octobre dernier. Il était tombé en quelques heures 80 mm de pluie. Ce qui représente presque deux mois de précipitations cumulées puisqu'il tombe en moyenne 670 mm de pluie par an dans le département.

9 millions d'euros débloqués au total

Cette opération n'est qu'un prélude. Car rien que sur le secteur de La Ferté-Gaucher, le Smage va engager des travaux d'envergure pour prévenir ou diminuer les inondations dues aux crues du cours d'eau mais aussi engendrées par le ruissellement des fortes pluies. La somme de 9 millions d'euros a d'ores et déjà été débloquée. « Ce montant comprend d'abord le financement d'une étude. C'est celle-

ci qui va ensuite entraîner l'exécution des travaux », explique Philippe De Vestelle, président du Smage et conseiller départemental.

Si le détail précis des interventions n'est donc pas encore connu, on sait que ces travaux auront pour but de créer des bassins d'extension de crue, de retirer d'autres ouvrages obsolètes qui retiennent des embâcles et aggravent les crues et surtout de redessiner le tracé naturel du Grand Morin et de restaurer ses berges. Philippe De Vestelle estime qu'« il y a urgence à retrouver tout ce qui a été supprimé ces soixante dernières années ».

De son côté, la municipalité de La Ferté-Gaucher ne demeure pas les bras croisés. Elle a acheté deux terrains dans le hameau de La Fréwillard qui serviront de bassins d'expansion pour le bassin-versant du ru des Cordelins, lui-même affluent du Grand Morin. Un autre espace, au pied d'immeubles de la rue du 8-Mai-1945, permet d'ores et déjà de « retenir 14 000 m³ » d'eau. Le système de vanne d'un autre moulin, celui des Grenouilles, subira bientôt le même sort que celui de Janvier. Sauf que là, c'est privé. « On attend confirmation des propriétaires », conclut Michel Jozon.

Actu express

Les vols dans des autos à la station-service d'Auchan, c'est fini

CHELLES | Le plan était plutôt bien rodé. Il s'agissait de profiter du moment où les automobilistes allaient payer leur plein d'essence pour venir faire une razzia express dans les voitures. Mais le petit manège a fini par attirer l'attention des policiers. Après avoir identifié trois suspects, ils ont procédé à leur interpellation. Le trio a été déféré au parquet de Meaux en fin de semaine dernière en vue d'être jugés en comparution immédiate pour vol en réunion en récidive. Finalement, le procès a été renvoyé à fin janvier 2025. Les premières plaintes sont arrivées en mars sur le bureau du service de la police judiciaire de Villeparisis. Avant que l'enquête ne s'accélére fin août quand une femme vient signaler le vol de son sac à main alors qu'elle faisait le plein à la station-service du centre commercial Auchan à Chelles. Sa fillette de 2 ans, était à l'arrière lorsqu'un homme est entré pour prendre le sac de la maman avec son téléphone et sa carte bancaire. Une quinzaine d'automobilistes ont été victimes de ces voleurs. Les faits ont lieu surtout à Chelles, mais aussi à Saint-Thibault-des-Vignes, Gagny et Montreuil en Seine-Saint-Denis ou encore Valenton dans le Val-de-Marne. La vidéosurveillance va notamment permettre d'identifier le chauffeur de la bande, avant que ses complices ne soient identifiés. « L'un nie, l'autre reconnaît du bout des lèvres et le troisième met en cause les autres », confie un proche du dossier. Les trois hommes, âgés d'une quarantaine d'années, ont été placés en détention provisoire.

Thomas Segissement

MON AGGLO,
TERRE DE COMMERCE



« Mes clients profitent d'une remise de 20 % sur leurs achats grâce à la campagne cartes cadeaux. »

TALEB
Artisan boulanger
Boulangerie de Compans

Le Territoire dans la peau

Roissy Pays de France
AGGLOMÉRATION